

« Je suis allé quelques heures au salon « Architectes at Work » où il y avait beaucoup d'exposants belges.

Quand je vois la qualité des matériaux proposés pour la maison individuelle en Belgique, j'ai le constat en direct de la qualité apportée par le fait qu'en Belgique « 1 m² de construction égal 1 architecte ».

Le système belge tire la qualité architecturale vers le haut pendant que le système français entraîne la qualité vers le bas permettant à des non diplômés, des non architectes de construire jusqu'à 170 m² et ceci sans contraintes. Ceci est un scandale, un non-sens depuis longtemps dénoncé mais qui doit maintenant cesser sinon quelle est la valeur du diplôme français (même au regard des pays voisins ou lointains).

Le principe ou exemple « belge » est un principe simple se basant sur le fait que l'architecte a pour mission et métier de créer de la qualité architecturale... il a été diplômé pour cela... et donc l'architecte entraîne avec lui dans ses demandes ou réflexions les artisans, les entreprises, les industriels qui créent de la qualité pour répondre aux exigences ou envies des architectes et inversement l'architecte utilise les produits de qualité qu'on lui propose.

C'est ça le bon système où chacun trouve sa place. C'est un système de bon sens. C'est ça la Qualité, la plus-value à tous les niveaux.

L'architecte DPLG n'est pas un guignol, il a été diplômé et travaille tous les jours à la qualité architecturale si on lui en donne les moyens bien sûr.

Quand j'ai expliqué à certains exposants belges qu'en France on pouvait construire sans architecte jusqu'à 170 m², ils ont été très très étonnés, surpris, voire incrédules. Je l'ai constaté à leurs vives et franches réactions d'étonnement. » J-P BARNAUD

QUELLE EST DONC LA VALEUR DU DIPLÔME FRANÇAIS ?

